

<http://ccc.cvxfrance.com/Le-saviez-vous-No172>



Le saviez-vous ? (N°172)

- Chroniques -



Date de mise en ligne : lundi 6 juin 2011

Date de parution : 6 juin 2011

Copyright © Atelier CVX CCC - Tous droits réservés

LE SAVEZ-VOUS ???

On ne le dira jamais assez : le développement durable n'a pas pour simple objet la préservation de la planète...mais c'est ce qui permet à l'Homme, aux hommes d'y vivre tous, le mieux possible, aujourd'hui et demain.

En prenant 2 exemples, celui de l'or et celui de la fabrication des jeans, nous allons voir comment on peut lutter contre des situations injustes et dangereuses.

Le 1er exemple concerne l'or.

Si l'or est généralement vu comme symbole d'amour, d'éternité, de richesse, la production d'or n'a rien de glamour ! Dès 2010, pour la St Valentin, le WWF avait lancé une campagne « Non à l'or illégal » pour dénoncer les conditions de travail inhumaines lors de l'extraction, souvent par des enfants et les impacts gravissimes sur l'environnement.

Selon la Société Française de Chimie, la production d'une « once » d'or (= 31g) nécessiterait 39h de travail, 3,3 t de minerai, 5,4 M3 d'eau...1 seule bague génère 20 t de déchets miniers.

2 organismes viennent de créer un label aurifère indépendant, garantissant un commerce plus équitable et des mines durables : l'or est acheté aux mineurs jusqu'à 65% plus cher que le prix pratiqué et une prime de 5% est accordée à ceux qui n'utilisent pas le mercure pour l'extraction. Cette initiative est une 1ère mondiale mais d'autres mines sont en voie de certification.

Le 2ème exemple concerne les jeans.

Accessoire indispensable de la mode occidentale, le jean délavé doit son aspect usé à une technique de fabrication extrêmement nocive pour la santé des ouvriers. Projetant du sable sous très forte pression, la technique du sablage les expose à des particules de poussières de silice, de granit, de pierre qui provoque une grave maladie respiratoire : la silicose. Technique interdite dans l'Union Européenne, elle est largement pratiquée en Turquie, en Inde, en Indonésie, au Bangladesh où elle fait des milliers de victimes.

Le collectif de « l'Éthique sur l'étiquette » et le réseau « Clean Clothes Campaign » lancent une campagne pour dénoncer le sablage des jeans. Certaines marques parmi lesquelles H&M, Levi's, Esprit, Carrefour ont cessé le recours à la pratique du sablage dans leurs achats. Leclerc, Auchan, Diesel, Pimkie sont pour l'instant réticents pour s'engager sur ce sujet.

- Dire dans les magasins notre attachement à des pratiques respectueuses des hommes et de la nature ;
- Signer des pétitions ;
- Nous informer ;
- Faire des achats éthiques...

Voilà les outils que nous pouvons utiliser sans retenue pour construire, avec d'autres, ce monde plus juste que nous voulons...

C'est notre pouvoir de consommateur... et pour parodier le président Obama, nous pouvons nous répéter : « yes, we can ! »

<http://www.evb.ch/fr/p7652.html>

<http://www.ethique-sur-etiquette.org/>